

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-DAMIEN Séance extraordinaire du 29 avril 2021

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Damien, tenue à 15 h 15, le 29 avril 2021, par vidéoconférence, à laquelle sont présents et forment quorum sous la présidence du maire, monsieur Daniel Monette :

Madame Christiane Beaudry, conseillère au district 6
Messieurs Michel Charron, conseiller au district 5
Jean-François Mills, conseiller au district 4

Monsieur Éric Gélinas, directeur général adjoint, est également présent et aucun citoyen assiste virtuellement à la rencontre.

De façon exceptionnelle, suivant les orientations et directives gouvernementales en regard de la pandémie du COVID-19, la présente séance est tenue via télé-rencontre, à laquelle les citoyens ont été invités à assister. De plus, l'enregistrement de la présente séance sera déposé sur le site Internet de la Municipalité.

1. PRÉSENCES ET CONSTATATION DU QUORUM

À 15 h 15, les présences sont prises et le quorum est constaté.

2. OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 15 h 15, monsieur Daniel Monette ouvre la séance.

3. DÉCLARATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

Le directeur général adjoint déclare que l'avis de convocation pour la présente séance a été signifié dans les délais prescrits par la loi.

4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

180-04-2021

Sur proposition de Christiane Beaudry, il est unanimement résolu :

Que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ORDRE DU JOUR

- 1. Présences et constatation du quorum
- 2. Ouverture de la séance
- 3. Déclaration du directeur général adjoint
- 4. Adoption de l'ordre du jour
- **5.** Nomination et embauche d'une directrice des loisirs et de la culture
- 6. Période de questions
- 7. Levée de la séance



ou annotation

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA Séance extraordingine du 29 avrib 2021

NOMINATION ET EMBAUCHE D'UNE DIRECTRICE DES LOISIRS **ET DE LA CULTURE**

181-04-2021

Attendu la vacance au poste de directeur (trice) des loisirs et

de la culture depuis le 27 mars 2021;

Attendu la recommandation du comité des ressources

humaines à l'effet de retenir la candidature de

madame Patricia Comeau;

En conséquence, sur proposition de Jean-François Mills, il est unanimement résolu :

Que madame Patricia Comeau soit embauchée au poste de directrice des loisirs et de la culture de la municipalité, et ce à compter du 3 mai 2021;

Que les conditions de travail, rémunérations et avantages soient ceux précisés au contrat de travail à intervenir et devant être signé par le maire monsieur Daniel Monette.

6. PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire invite les personnes présentes à se nommer et à poser leur question relativement aux décisions prises et non relative aux opérations administratives. Aucune question portant sur des affaires personnelles ne sera acceptée et le décorum doit être maintenu en tout temps.

Les questions s'adressent aux membres du conseil sans sousentendu ou insinuation concernant la bonne foi et l'honnêteté des élus ou fonctionnaires.

7. LEVÉE DE LA SÉANCE

182-04-2021

L'ordre du jour étant épuisé, sur proposition de Michel Charron, il est unanimement résolu de lever la séance à 15 h 20.

Daniel Monette

Maire

Érig Gélinas

Directeur général adjoint